

# Conservatoire de Grand Poitiers



MUSIQUE, SCOLARITÉ

## Cycle spécialisé et CPES musique (calendriers, morceaux imposés)

Cycle spécialisé et préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur (CPES)

Publié le 31 janvier 2023

Dans ce cycle, l'élève pourra se consacrer à **l'approfondissement et au perfectionnement de haut niveau** de sa dominante tout en élargissant sa culture dans différents domaines à la recherche de son identité d'interprète.

Ce cycle permet aussi de pouvoir **confirmer son choix d'une orientation vers une voie professionnalisante** ultérieure en passant à la fin du cursus les concours d'établissements d'enseignement supérieur (CNSM, pôles supérieurs, hautes écoles à l'étranger, formations diplômantes...).

Cette formation a été mise en place par le réseau des établissements contrôlés par l'Etat, sur le territoire de l'ex région Poitou-Charentes.

Au CRR de Grand Poitiers, le projet pédagogique de ce cursus demande à l'étudiant assiduité, investissement et progression tout en l'amenant à prendre sa formation en main afin d'être acteur de son parcours.

L'équipe pédagogique ainsi que la direction accompagne chacun individuellement dans sa progression au sein du cursus. L'établissement permet aux élèves de participer à différents projets en tant que soliste ou au sein des pratiques collectives dans différents lieux. Il organise aussi des webinaires, des master class, des rencontres d'artistes, des préparations aux concours, stages, et des épreuves blanches pour donner un maximum de ressources à l'élève.

**Ce cursus donne accès à l'affiliation CROUS** permettant à l'étudiant d'avoir accès à ses services (bourses, logement social, restaurant étudiant, aides diverses...)

## Disciplines concernées

violon, alto, violoncelle, contrebasse,

flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone,

trompette, cor, trombone, tuba, piano, orgue,

<https://conservatoire.grandpoitiers.fr/informations-transversales/actualites/inscription-en-cycle-specialise-et-cpes-35156?>

chant lyrique, accompagnement, direction de chœur,

musiques anciennes (clavecin, flûte à bec, viole de gambe),

jazz, musiques actuelles, percussions,

formation musicale, écriture et composition

## Calendrier des concours et morceaux imposés

**Une convocation sera envoyée pour le test de FMG (oral et écrit) du 17 juin et pour la discipline choisie précisant le jour et l'heure.**

<b>Discipline</b>	<b>Lieux du concours</b>	<b>Date du concours</b> (horaires précisés sur la convocation)
alto	Poitiers	mardi 4 juillet après-midi
clarinette	Poitiers	vendredi 30 juin matin
contrebasse	Poitiers	mardi 4 juillet après-midi
flûte à bec	Poitiers	samedi 1er juillet matin
flûte traversière	Poitiers	vendredi 30 juin matin
formation musicale générale	Poitiers	Test d'entrée : samedi 17 juin Ecrit de 9h30 à 11h et oral l'après-midi (une conv
guitare	Châtelleraut	date à venir
hautbois	Angoulême	date à venir
musiques actuelles amplifiées	Poitiers	mercredi 5 juillet
piano	Poitiers	lundi 3 juillet
trompette	Poitiers	mercredi 5 juillet après-midi
violon	Poitiers	mardi 4 juillet après-midi
violoncelle	Angoulême	lundi 26 juin
accompagnement	Poitiers	samedi 1er juillet

## Déroulement du cursus



## Conditions d'accès : concours d'entrée et modalités

On peut accéder à ce cursus de différentes façons :

- après une fin de second cycle (si Brevet validé)
- en cours de III<sup>ème</sup> cycle
- ayant déjà eu un Diplôme d'Études Musicales

En fonction du niveau attribué lors du concours d'entrée, le cursus spécialisé durera de 2 à 4 ans.

L'accès au cycle spécialisé se fait donc par **un concours d'entrée.**

Dossier d'inscription à télécharger sur le site	A envoyer avant <b>vendredi 7 avril 2023</b>
Une convocation sera envoyée à chaque candidat pour le test de FM et l'épreuve de dominante	Semaine du 11 avril 2023
Affichage des morceaux imposés sur le site	Mardi 2 mai 2023
Test de Formation musicale	En juin (date à confirmer sur le site)
Concours d'entrée dans la dominante	Période du 27 juin au 5 juillet 2023 (voir calendrier sur cette page à partir du 2 mai)
Résultats du concours d'entrée	Proclamés à l'issue du concours

## Suivi du projet pédagogique

Dès le début, l'élève est reçu par **la direction pour assurer un suivi** et lui donner les outils pour l'accompagner dans son parcours. L'équipe des professeurs et un coordinateur spécifique à ce cursus suivent **chaque élève dans leurs projets**. Et chaque année, l'élève se produit lors d'un contrôle **devant jury suivi d'une master class de 45 minutes** qui lui donne une occasion supplémentaire d'avoir un regard extérieur sur son évolution au sein de son parcours. Il est aussi amené à **faire un projet personnel** pour perfectionner sa méthodologie organisationnelle et élargir un sujet choisi dans sa dominante.

Les cours se déclinent en 3 catégories de modules selon la discipline :

- **Modules de la dominante** : cours individuel, déchiffrage, travail avec accompagnateur, master classes..
- **Module des disciplines complémentaires obligatoires** : orchestre, ensemble spécifique, musique de chambre...
- **Modules des options** : culture, analyse, FM, conférences, improvisation, création, préparation à la scène, discipline complémentaire, ateliers dans d'autres départements (jazz, MAA, théâtre, direction chœur...)

En fonction de la dominante, les **3 modules sont adaptés aux besoins de l'élève et de ses spécialités**.

Des modules spécifiques sont mis aussi en place comme une rencontre technique « son/lumière », des stages, webinaires, préparations concours, entretiens, épreuves blanches...

Une **demande de validations des acquis antérieurs** peut être demandée et justifiée auprès de la direction suivant le parcours antérieur de l'élève.



Contact : [scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr](mailto:scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr)

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

5, rue Franklin  
86000 Poitiers  
 05 49 30 20 20